

Votation fédérale

Un non clair à l'initiative extrême sur le logement

L'électorat a clairement rejeté aujourd'hui l'initiative populaire « Davantage de logements abordables »".

Le peuple et les cantons viennent de refuser de chambouler la politique du logement. Il n'est désormais plus question d'ancrer des quotas dans la Constitution fédérale, de favoriser la mise en place de droits de préemption ou de freiner les rénovations énergétiques en limitant l'accès aux subventions disponibles. Les solutions aux enjeux du logement doivent être aménagées par les cantons et les communes en fonction des réalités du terrain. Afin de soutenir les coopératives d'habitation, dont l'utilité n'est contestée par personne, la Confédération pourra par ailleurs débloquer immédiatement les 250 millions promis et d'ores et déjà votés par le Parlement..

„Grâce au "non" d'aujourd'hui, la construction de logements à but non lucratif peut être promue plus fortement à l'avenir avec l'instrument éprouvé du Fonds de Roulement", a déclaré le conseiller national Lorenz Hess.

Un rejet clair de la haine et de la discrimination

L'engagement clair des électeurs contre la haine et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle est gratifiant. La haine n'est pas une opinion - l'extension de la norme pénale adoptée aujourd'hui est un signe clair que notre société ne tolère pas la discrimination.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

Lorenz Hess, conseiller national, 079 356 59 26

09.02.2020